



Réunion des États parties

Distr. générale
3 juin 2014
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième réunion
New York, 9-13 juin 2014

Élection d'un membre de la Commission des limites du plateau continental

Liste des candidats proposés par les États parties

Note du Secrétaire général

1. Comme le prévoit le paragraphe 1 de l'article 2 de l'annexe II à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Commission des limites du plateau continental comprend 21 membres, experts en matière de géologie, de géophysique ou d'hydrographie, élus par les États parties à la Convention parmi leurs ressortissants, compte dûment tenu de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable, ces membres exerçant leurs fonctions à titre individuel.
2. Dans une note en date du 27 février 2014, le Secrétaire général a invité les États parties à lui communiquer, entre le 3 mars et le 2 juin 2014, les noms de candidats que leurs gouvernements souhaiteraient proposer en vue de l'élection d'un membre de la Commission, accompagnés d'une notice biographique.
3. Le paragraphe 2 de l'article 2 de l'annexe II à la Convention dispose que le Secrétaire général établit dans l'ordre alphabétique une liste de tous les candidats ainsi désignés et qu'il soumet cette liste à tous les États parties. Les noms des candidats proposés par les États parties en réponse à la demande du Secrétaire général figurent en annexe à la présente note.
4. Le 2 juin 2014, à l'échéance du délai, le Secrétaire général avait reçu une candidature, présentée par le Gouvernement indien le 18 mars 2014. Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 2 de l'annexe II à la Convention, le nom du candidat proposé figure en annexe à la présente note. Son curriculum vitæ sera distribué sous format électronique avant la réunion.
5. L'élection d'un membre de la Commission se déroulera à la vingt-quatrième réunion des États parties qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 9 au 13 juin 2014, conformément aux procédures décrites dans une note du Secrétaire général (voir SPLOS/269).



Annexe

Liste des candidats

<i>Nom et nationalité du candidat</i>	<i>Pays proposant la candidature</i>
Rasik Ravindra (Inde)	Inde
